



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département s'engage dans le développement de la petite hydroélectricité le long du fleuve Somme

Amiens, le jeudi 4 mai 2023

Le Conseil départemental fait de la transition écologique une priorité majeure de son action. En parallèle de la solarisation de ses bâtiments, le Département entend développer la petite hydroélectricité sur le fleuve Somme dont il est propriétaire afin d'accélérer la mise en place de nouvelles sources d'énergies, renouvelables et décarbonées, sur son territoire. Trois projets sont en cours, à Étinehem-Méricourt, Amiens et Pont-Rémy.

Une volonté départementale, un portage local

Le Département de la Somme a lancé, en 2021, un appel à manifestation d'intérêt pour développer la petite hydroélectricité le long du canal de la Somme. Il s'agissait de trouver un opérateur qui investit, étudie, construit et exploite des installations hydroélectriques sur des sites du domaine public fluvial appartenant au Département.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'est déroulé du 24 août au 16 novembre 2021 et s'est poursuivi avec des négociations jusqu'en janvier 2023. À l'issue de cette phase d'analyse des offres, l'Assemblée départementale, réunie le 3 avril 2023, a retenu l'offre du groupement constitué par la Société d'économie mixte (SEM) Énergie Hauts-de-France et la SEM Somme Énergies.

Trois sites départementaux ciblés d'ici 2025

Retenu, le groupement d'opérateurs finalise les études de faisabilité sur les sites retenus le long du fleuve Somme, à savoir **le barrage d'Étinehem-Méricourt, le barrage du pendu à Amiens ainsi que le barrage de Pont-Rémy.**



Les barrages d'Étinehem-Méricourt, du pendu à Amiens et de Pont-Rémy

La production hydroélectrique de ces 3 projets est estimée à 1,33 GWh par an, soit la consommation d'environ 400 ménages samariens (hors chauffage).

Le groupement s'est engagé à faire appel au maximum à des entreprises locales afin de développer la filière dans le Département et à encourager ses partenaires à favoriser l'insertion professionnelle. Son offre prévoit aussi le recours au financement participatif.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **c'est le retour de l'hydroélectricité dans la Somme ! Notre fleuve est un formidable atout. Les temps changent, les volumes de consommation également, mais le potentiel hydroélectrique est là. Le Conseil départemental s'est fixé des objectifs clairs et des actions concrètes pour la Transition écologique. La sélection du groupement d'opérateurs pour ces 3 sites départementaux étant franchie, une nouvelle étape s'amorce pour contribuer d'ici 2025 à produire plus d'énergie décarbonée grâce à l'eau. Avec mes Vice-présidents Franck Beauvarlet (Environnement et Transition écologique) et Hubert de Jenlis (Infrastructures et bâtiments départementaux), nous allons poursuivre ces efforts afin d'être au rendez-vous des enjeux climatiques. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

